COMMUNE D'ALLENJOIE - 25490

2026-D-033

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué en séance publique, le lundi 31 août 2026, à 18h30 à la salle des associations.

À Allenjoie, le 27/08/2026
Le Maire, Jean FRIED

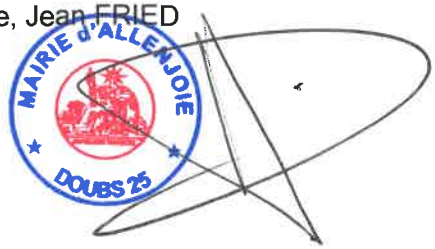

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 06/07/2026
- Vente parcelles AB714 - AB715
- Questions diverses
- Informations diverses

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 Août, à 18h30 le conseil municipal d'ALLENJOIE s'est réuni à la salle des associations, après convocation légale sous la présidence de M. FRIED Jean.

Présents : Jean FRIED, Jean-Michel GROSCLAUDE, Maud WANHAM-PECHEUX, Laetitia JOLY, Christophe ROY, Julien DORMOY, Emmanuelle VUILLET, Fabienne CONTEJEAN, Michel LACLEF, Isabelle THOCKLER

Procurations : Gino PELLEGRINI donne procuration à Jean-Michel GROSCLAUDE

Jean-Louis REBICHON donne procuration à Jean FRIED

Anaïs ABRAMATIC donne procuration à Fabienne CONTEJEAN

Absents excusés : Jean-Louis REBICHON, Gino PELLEGRINI, Anaïs ABRAMATIC, Mourad ASSAL, Corinne DUBOIS

Absents non excusés :

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents et représentés : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 06/07/2026
- Vente parcelles AB714 - AB715
- Questions diverses
- Informations diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame Laetitia JOLY pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. Délibération N° 2026-031 : Vente parcelles AB714 et AB715

Monsieur le Maire rappelle :

- que par mail en novembre 2025, Mr SEBILLE Jean-François avaient émis le souhait d'acquisition d'une partie de surface communale situé devant sa maison rue de Bourogne et procéder à leurs frais un relevé et un bornage pour définir la surface concernée

- que le Conseil Municipal lors de la séance du 2 mars 2026 à donner son accord de principe pour la vente d'un délaissé de voirie rue de Bourogne.

Considérant que ledit terrain n'a pas pour fonction de desservir ou d'assurer la circulation, que les droits d'accès des riverains ne sont pas mis en cause et qu'elle n'est pas affectée à la circulation générale, il peut être procédé à son déclassement sans qu'une enquête publique soit effectuée, conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière,

Monsieur SEBILLE Jean-François on fait borner les parcelles concernées. Elles sont cadastrées AB714 et AB815 et ont une contenance de 120m² au total (AB714 : 46m² et AB715 : 56m²)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- Constate la désaffectation des parcelles cadastrées :
  * AB714 d'une contenance de 46m² en nature de délaissé de voirie
  * AB715 d'une contenance de 56m² en nature de délaissé de voirie
- Constate le déclassement du domaine public des parcelles pour qu'elles relèvent du domaine privé communal
- Autorise la cession des parcelles AB714 et AB 715 au profit de Monsieur Jean-François SEBILLE, au prix de 40€/m² soit 4800€
- Dit que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

VOTES : POUR : 13 CONTRE : 0 ABSENTION :

Délibération
Transmise en préfecture le :
01/09/2026
Publiée sur papier le :
01/09/2026

COMMUNE D'ALLENJOIE - 25490

2026-D-034

QUESTIONS DIVERSES - COMMUNICATIONS
SÉANCE DU 31 AOÛT 2026

Questions n'ayant pas donné lieu à délibération

- Modifications des horaires de mairie
  Lundi : 12h30-18h00
  Mardi – Jeudi : 9h00-12h00 13h00-17h00
  Mercredi : 9h00-12h00

- Points sur les différentes manifestations
  Bateau-scène, concert lyrique, trial
  Inauguration temple : 31 octobre ?

- Eclairage public : ne serait-il pas judicieux de rallumer ou raccourcir la plage horaire de l'extinction l'éclairage public ?

L'ordre du jour étant écoulé. La séance est levée à 21h15

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 août 2026
RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS ET DECISIONS

Les délibérations suivantes ont été examinées au cours de cette séance et peuvent être consultées au secrétariat de mairie :

Délibération N° 2026-031 : Vente parcelles AB714 et AB715

Le secrétaire de séance
JOLY Laetitia

Le Maire,
Jean FRIED

MAIRIE d'ALLENJOIE
DOUBS 25

En application de l'article L.2121.25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de la présente séance a été affichée à la Mairie d'Allenjoie le 01 septembre 2026